

Sur le français OU

Sur le français OU

Résumé

Nous étudions dans cet article le morphème OU, lequel peut aussi bien être conjonction que pronom relatif introduisant une relative adjective, pronom relatif introduisant une relative substantive ou pronom interrogatif adverbial. Nous montrons, dans une perspective psychomécaniste, que toutes ces valeurs correspondent en réalité à un seul et même mouvement de pensée qui va de l'indétermination partielle avec *ou* conjonctif à la détermination avec *où* pronom relatif introduisant une relative adjective, et de la détermination indéfinie avec *où* pronom relatif introduisant une relative substantive à l'indétermination totale avec *où* pronom interrogatif adverbial.

Mots-clé : conjonction *ou* ; pronom relatif *où* ; pronom interrogatif *où* ; psychomécanique du langage.

Sobre el francés OU

Resumen

Estudiamos en este artículo el morfema OU, el cual puede ser tanto una conjunción como un pronombre relativo que introduce una relativa adjetiva, un pronombre relativo que introduce una relativa sustantiva o un pronombre interrogativo adverbial. Mostramos, en una perspectiva psicomecánica, que todos estos valores corresponden en realidad a un único movimiento de pensamiento que va de la indeterminación parcial con *ou* conjunción a la determinación con *où* pronombre relativo que introduce una relativa adjetiva, y de la determinación indefinida con *où* pronombre relativo que introduce una relativa sustantiva a la indeterminación total con *où* pronombre interrogativo adverbial.

Palabras clave : conjunción *ou* ; pronombre relativo *où* ; pronombre interrogativo *où* ; psicomecánica del lenguaje.

On the French OU

Abstract : We study in this article the morpheme OU, which can be a conjunction as well as a relative pronoun which introduces a relative adjective clause, a relative pronoun which introduces a relative substantive clause or an interrogative adverbial pronoun. We base ourselves on psychomechanics of language to show that all those values correspond in reality to an only movement of thought which goes from partial indetermination with *ou* conjunction to determination with *où* relative pronoun which introduces a relative adjective clause, and from indefinite determination with *où* relative pronoun which introduces a relative substantive clause to total indetermination with *où* interrogative adverbial pronoun.

Key-words : conjunction *ou* ; relative pronoun *où* ; interrogative pronoun *où* ; psychomechanics of language.

Sommaire :

0. Introduction
1. Quelques principes de psychomécanique du langage
 1. 1. La langue et le discours
 1. 2. Le temps opératif
 1. 3. La construction du mot
 1. 4. L'incidence
 1. 5. La subduction
 1. 6. Le signifié de puissance
2. Le signifié de OU

0. Introduction

Le signifiant OU, en français, peut aussi bien être une conjonction (*du thé ou du café*) qu'un pronom relatif (*Naples est une ville où j'aimerais vivre*) ou un pronom interrogatif adverbial (*Où est-ce que tu vas ?*). Si, en français toujours, excepté pour *dont*, la sémiologie du pronom relatif est identique à celle du pronom interrogatif, en revanche l'identité formelle de *ou* conjonction et de *où* pronom relatif ou interrogatif est à première vue plus difficilement explicable. Devant cette sémiologie unique, deux positions sont possibles : ou l'on considère que *ou* conjonction n'a rien à voir avec *où* pronom relatif et *où* pronom interrogatif adverbial, ou l'on postule, avec la psychomécanique du langage, que derrière une même sémiologie la langue a réuni un même signifié, ce signifié étant très différent du signifié tel qu'il est traditionnellement conçu et correspondant à un mouvement de pensée. C'est cette dernière hypothèse que nous soutiendrons ici en ce qui concerne OU.

1. Quelques principes de psychomécanique du langage

1. 1. La langue et le discours

Le but de la psychomécanique du langage est de décrire l'acte de langage intégral, c'est-à-dire le passage de la langue, où tout est permanent, au discours, qui est accidentel et toujours inédit. La langue est composée d'un ensemble de systèmes qui sont la condition du discours, lequel ne peut avoir lieu que parce que la langue est déjà là, et le discours n'est donc que l'actualisation des potentialités de la langue. Si la langue assure à l'homme « les moyens, en permanence à sa disposition, de tout dire », le discours a pour fonction « non pas de tout dire, mais de dire un à un, et chacun dans toute l'étendue de sa particularité, les complexes impressifs changeants dont chacun des individus, au sein d'une collectivité linguistique donnée, est de moment en moment le siège » (Valin, 1971 : 16-17), et « le rôle premier de la langue, et le but universel de sa construction, est de faire que l'acte de langage puisse avec aisance et puissance opérer » (Guillaume, 1982 : 13 ; voir également Guillaume, 1974 : 61). La langue et le discours sont donc dans une relation d'avant/après, la langue étant l'avant de l'après discursif.

1. 2. Le temps opératif

Tout acte de langage présuppose un vouloir-dire de départ et un dit effectif d'arrivée. Passer de ce vouloir-dire de départ à ce dit effectif d'arrivée, de même que construire chaque mot à l'intérieur de l'acte de langage, nécessite un temps « aussi bref que l'on voudra, mais réel » (Guillaume, 1971 : 93), le temps opératif, dont le linguiste doit décrire les étapes. Comme l'écrit Roch Valin dans un passage souvent cité (1955 : 23-24) :

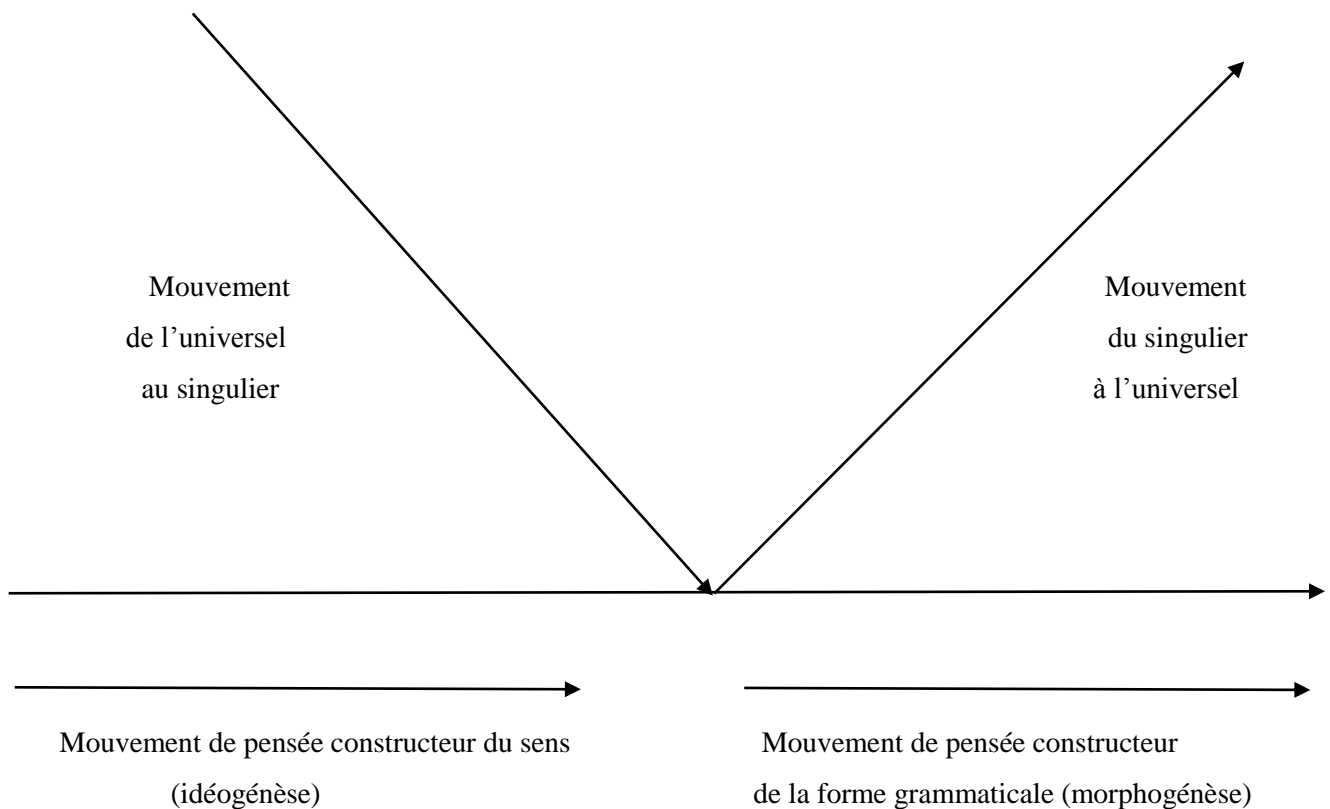
si l'acte humain de langage recouvre une activité pensante quelconque, il est forcé que les opérations de pensée impliquées dans cette activité s'accompagnent d'un écoulement minimal de temps. Dût-il être imaginé infinitésimalement court, ce temps existe réellement et positivement. Autrement dit, et pour exprimer le principe en une formule familière souvent employée par M. Guillaume dans ses leçons, *il faut du temps pour penser comme il faut du temps pour marcher*.

Si la psychomécanique du langage s'intéresse essentiellement à la construction du mot, précisons qu'un linguiste d'inspiration guillaumienne comme Bernard Pottier a également pour but de reconstruire le parcours (d'imaginer le parcours serait plus exact dans la mesure où Bernard Pottier n'affirme nulle part que ce dernier corresponde à une réalité effective (Ouattara, 2011 : 211)), du locuteur lorsqu'il produit un énoncé (voir par exemple Pottier, 1985).

1. 3. La construction du mot

Le mot se construit à partir de deux mouvements de pensée dans les langues indo-européennes : un premier mouvement de pensée, l'idéogénèse, qui va du général au particulier, et qui aboutit à isoler à l'intérieur de l'univers du pensable une notion singulière, par exemple la notion de *chant* ; et un second mouvement de pensée, la morphogénèse, qui va, cette fois, du particulier au général, et qui donne à cette notion préalablement isolée une forme grammaticale (un genre, un nombre, une incidence¹...) pour qu'elle puisse être comprise à l'intérieur d'« un entendement généralisateur et classificateur » (Guillaume, 1974 : 23), la partie du discours. Comme l'écrit Gustave Guillaume (1974 : 23), « (l) a notion discernée est la même dans *marcher* et dans *marche* : mais, pour une même opération de pensée de discernement, on a en regard la faculté de recourir à deux opérations différentes d'entendement final » (voir également Guillaume, 1988 : 29-31). Ce mouvement du général au particulier et du particulier au général structure de nombreux faits de langue, et notamment le système de l'article, pour citer le cas le plus connu (sur l'article, voir par exemple Guillaume, 1984 : 143-156). La construction du mot peut être représentée de la façon suivante :

¹ Nous revenons tout de suite après sur cette notion.



1. 4. L'incidence

L'incidence peut être définie, en psychomécanique du langage, comme « un mécanisme d'apport notionnel à un support » (Cervoni, 1991 : 65), et elle est interne ou externe. L'incidence est interne dans le cas du substantif : ce dernier, en effet, « est dit de lui-même, livrant ainsi tout à la fois l'apport d'une signification et le support de la signification apportée » (Guillaume, 1973 : 204). Dans la phrase : *La marche me fatigue*, pour reprendre un exemple donné par Gustave Guillaume dans la même page, la notion de *marche* trouve son support non pas en dehors d'elle-même, dans un autre mot, mais en elle-même. L'incidence est au contraire externe dans le cas du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe. Elle est dite « externe du premier degré » dans le cas du verbe et de l'adjectif. Dans : *L'auteur a écrit son livre en un mois*, le verbe *a écrit* trouve son support en dehors de lui-même, dans le substantif *auteur*. De même, dans : *C'est un film amusant*, l'adjectif *amusant* a besoin d'un support, le substantif *film*. L'incidence peut enfin être externe du deuxième degré : c'est le cas pour l'adverbe, qui est incident à une incidence. Dans la phrase : *Il parle vite*, *vite* est incident à *parle*, qui est lui-même incident à *il* (sur la notion d'incidence, voir également Monneret, 2003 : 48).

1. 5. La subduction

Il arrive que l'idéogénèse, le mouvement constructeur du sens, ne parvienne pas à son terme et soit interrompue précocément par la morphogénèse. Tel est le cas, souvent cité, pour l'idéogénèse du verbe *être*, qui mène, si elle va jusqu'au bout, à l'idée d'existence (*Je pense donc je suis*), mais qui

est fréquemment interrompue avant d'arriver jusque-là et donne lieu à des formes qui ne conservent l'idée d'existence que de manière plus ou moins abstraite, moins abstraite par exemple lorsque *être* est suivi d'un attribut (*Elle est Napolitaine*), plus abstraite lorsqu'il est auxiliaire du passé composé (*Ce film est sorti il y a déjà quelques années*). *Être* est alors subduit (la psychomécanique du langage parle de *subduction*), c'est-à-dire qu'il remonte du « domaine de la pensée pensée, où tout est clair et pénétrable, au domaine de la pensée pensante, où les idées en genèse ne sont encore que les mystérieuses impulsions créatrices de l'esprit » (Guillaume, 1984 : 75). Du point de vue du temps opératif, la *pensée pensée* (*être* au sens d'*exister*) n'est atteinte que lors de la dernière étape de l'idéogénèse, alors qu'*être* suivi d'un attribut et, plus encore, *être* auxiliaire du passé composé, constituent des étapes plus précoces de l'idéogénèse. Il s'agit là d'une subduction ésotérique, que nous définirons, avec Olivier Soutet, comme « une opération de désémantisation, de dématérialisation » (Soutet, 2005 : 288). La subduction ésotérique renvoie à la capacité, pour un morphème, de s'abstraire de son sens plein pour revêtir des sens plus ténus. Cette théorie permet notamment d'expliquer le mécanisme de l'auxiliarité : « c'est par l'effet d'une mise de la sémantèse de certains verbes à des états inférieurs d'elle-même, moins compréhensifs et plus extensifs, qu'ils accèdent à l'auxiliarité » (Moignet, 1981 : 125). Mais la subduction ésotérique n'intéresse pas seulement les auxiliaires, mais l'ensemble des morphèmes : un morphème comme *que*, par exemple, qui peut être aussi bien conjonction que pronom relatif ou interrogatif, ou encore adverbe, a une capacité subductive très forte (sur *que*, voir Moignet, 1974 et Soutet, 2005). Précisons que, à côté de la subduction ésotérique, Gustave Guillaume distingue un second type de subduction, qu'il nomme exotérique, et qui renvoie à la propriété qu'ont certains verbes de préexister notionnellement à d'autres verbes : « *Être*, par exemple, préexiste dans la filiation idéale des mots à *pouvoir*, qui préexiste à *faire*, et généralement à tous les verbes spécifiant un procès agi ou subi » (Guillaume, 1984 : 74).

1. 6. Le signifié de puissance

Dans la perspective guillaumienne, tout signifiant grammatical n'a qu'un seul signifié, le signifié de puissance, lequel correspond à un mouvement de pensée. Ainsi un mot comme *que* n'a-t-il en langue qu'un seul signifié, et correspond-il à un seul mouvement de pensée, qui peut être interrompu plus ou moins tôt selon que le morphème *que* est adverbe, conjonction de subordination, pronom relatif ou pronom interrogatif, et *que* adverbe, conjonction, etc., font partie d'un même signifié de puissance, l'unité sémiologique reflétant l'unité psychique². Nous montrerons qu'il en va de même pour OU, lequel, qu'il soit conjonction, pronom relatif introduisant des relatives adjectives, pronom relatif introduisant des relatives substantives ou pronom interrogatif adverbial, correspond à un seul et même mouvement de pensée. On voit que le signifié de puissance répond à un principe de simplicité, puisqu'à chaque signifiant est attribué un seul signifié (rappelons que cette théorie ne concerne que les morphèmes).

² Comme le note Francis Tollis (2005 : 17), Gustave Guillaume « reste persuadé que, d'une manière générale, les langues tendent à une certaine normalisation qui les pousse "à exprimer les identités psychiques sous des identités sémiologiques" ».

2. Le signifié de OU

Le mouvement de pensée de OU peut être décrit de la façon suivante : dans un premier mouvement de pensée, qui est un mouvement fermant qui va de l'indétermination à la détermination, OU est d'abord conjonction et signifie l'indétermination partielle, puis il devient pronom relatif introduisant une relative adjectivale et pose un antécédent ; et dans un second mouvement de pensée, qui est cette fois un mouvement ouvrant qui va de la détermination à l'indétermination, OU est d'abord pronom relatif introduisant une relative substantivale et renvoie à un lieu indéfini, puis il est pronom interrogatif adverbial et signifie l'indétermination totale.

Ou, quand il est conjonction, est considéré, avec *et* et *ni*, comme un « pur coordonnant », qui a pour spécificité d'unir dans la phrase des termes qui ont le même rôle syntaxique (Denis et Sancier-Chateau, 2011 : 131), la « même fonction linguistique » (Moignet, 1981 : 243), et qui sont dans une « relation d'égalité » (Pottier, 1962 : 142). En ce qui concerne l'incidence des purs coordonnants, Gérard Moignet écrit que ces derniers « ont pour trait fondamental d'unir des termes de même nature et de même rang hiérarchique », et qu'« (o)n peut donc dire que leur rôle est de signaler la persistance sur un terme subséquent des conditions d'incidence qui affectent un terme précédent, sans changement (sauf utilisation particulière, en limite externe de leur compétence) » (Moignet, 1981 : 243).

Du point de vue sémantique, *ou* conjonction signifie l'alternative, que celle-ci soit exclusive (l'un exclut l'autre) ou inclusive (l'un n'exclut pas l'autre) pour reprendre une distinction que l'on retrouve chez plusieurs auteurs (Eluerd, 2008 : 150 ; Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 881 ; Soutet, 2009 : 91 ; Denis et Sancier-Chateau, 2011 : 136). *Ou* est ainsi exclusif dans : *C'est un garçon ou une fille ?*, et il est inclusif dans : *On recherche un garçon ou une fille sachant l'italien* (Denis et Sancier-Chateau, 2011 : 136). *Ou* conjonction renvoie donc à une indétermination partielle.

L'alternative que signifie *ou* conjonctif est généralement binaire, mais rien n'empêche d'aller au-delà, comme dans cette phrase d'*À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, où l'alternative porte sur quatre éléments :

Pour imaginer, au contraire, ce qui se passait en Gilberte, il eût fallu que je pusse tout simplement anticiper, dès ce 1^{er} janvier-là, ce que j'eusse ressenti celui d'une des années suivantes, et où l'attention, *ou* le silence, *ou* la tendresse, *ou* la froideur de Gilberte eussent passé à peu près inaperçus à mes yeux et où je n'eusse pas songé, pas même pu songer à chercher la solution de problèmes qui auraient cessé de se poser pour moi.

(Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, d'après Frantext)

Ou peut essentiellement coordonner les parties du discours suivantes (et tout ce qui leur est fonctionnellement équivalent) :

- des noms :

Mais ma grand-mère, même si le temps trop chaud s'était gâté, si un orage *ou* seulement un grain était survenu, venait me supplier de sortir.

(Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, d'après Frantext)

- des verbes :

Combien de fois ne fus-je pas sur le point d'écrire, *ou* d'aller dire à Gilberte : « Prenez garde, j'en ai pris la résolution, la démarche que je fais est une démarche suprême [...] »

(Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, d'après Frantext)

- des adjectifs :

Et comme j'en reçus quelques-unes de voeux tardifs *ou* retardés par l'encombrement des courriers à ces dates-là, le 3 et le 4 janvier, j'espérais encore, de moins en moins pourtant.

(Marcel Proust, *ibid.*)

- des adverbes:

Il n'y avait plus aucune chance de voir les jeunes filles, par conséquent plus aucune importance à ce que Mme Elstir nous quittât plus *ou* moins vite.

(Marcel Proust, *ibid.*)

- des pronoms :

Cette sorte d'amour-propre inavoué n'a pourtant aucun rapport avec la vanité ou avec l'orgueil. Car ce qui peut contenter l'une *ou* l'autre ne me causerait aucun plaisir, et je m'en suis toujours abstenu.

(Marcel Proust, *ibid.*)

- des déterminants : *J'y suis allé quatre ou cinq fois*, et, plus spécifiquement, des articles, souvent lorsqu'on veut « traduire l'hésitation entre masculin et féminin, ou entre singulier et pluriel » (Denis et Sancier-Chateau, 2011 : 133), c'est-à-dire dans « les tours métalinguistiques à fin rectificatrice » (Soutet, 2009 : 90) :

La *ou* les personnes concernée(s) sont priée(s) de se faire connaître.

(Denis et Sancier-Chateau, 2011 : 133)

Ou peut également relier entre elles des propositions :

Quant à ce soir, je ne compte pas la voir ; maintenant si elle le désirait *ou* si vous trouviez un joint, vous n'avez qu'à m'envoyer un mot chez Mme de Saint-Euverte jusqu'à minuit, et après chez moi.

(Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, d'après Frantext)

Ou conjonction, rappelons-le, se situe au début d'un premier mouvement de pensée qui va de l'indétermination à la détermination, et à cette première étape de l'idéogénèse, l'indétermination est partielle.

OU devient ensuite pronom relatif, et peut introduire des relatives adjectives, c'est-à-dire avoir un antécédent, comme dans : « Tonnerre ! c'est l'hôtel où Tryphon a l'habitude de descendre là-bas... » (Hergé, 2010 : 16), ou introduire des relatives substantives, c'est-à-dire ne pas avoir d'antécédent : *J'irai où tu iras*.

C'est où pronom relatif introduisant des relatives adjectives qui vient en premier dans l'idéogénèse : en effet, ce dernier est plus vide sémantiquement que où pronom relatif introduisant des relatives substantives, puisque, comme nous l'avons montré ailleurs (Auteur, 2013 et Auteur, à paraître), où tire toute la matière qui est la sienne d'un antécédent lorsqu'il introduit des relatives adjectives; il est donc plus virtuel que où pronom relatif introduisant des relatives substantives, qui pose par lui-même un lieu, même si ce lieu est indéfini. Ainsi, pour reprendre les deux exemples que nous avons cités, dans : « Tonnerre ! c'est l'hôtel où Tryphon a l'habitude de descendre là-bas... », toute la matière de où provient de son antécédent, *l'hôtel*, alors que dans *J'irai où tu iras*, où n'a pas besoin de chercher sa matière en dehors de lui-même. Comme le notent Georges et Robert Le Bidois au sujet de où introduisant des relatives substantives (1967 : 311) : « Étant de soi fort peu relatif, mais essentiellement adverbe de lieu (dont le sens exact est : *lieu dans lequel*), il contient virtuellement tout ce qu'il lui faut d'antécédent, et, à vrai dire, dans bien des cas il n'en exige pas d'autre ».

Où, lorsqu'il introduit des relatives adjectives, est devenu « un substantif purement formel, dépourvu de matière notionnelle particulière, et, de ce fait, apte à accepter telle matière notionnelle particulière que le discours peut requérir » (Moignet, 1974 : 164).

Le pronom relatif reprend l'incidence déjà achevée d'un antécédent (Guillaume, 1982 : 56) ; dans : *Padoue est une ville où j'aimerais vivre*, où reprend l'incidence déjà terminée de *une ville*.

Où pronom relatif introduisant des relatives adjectives peut être directif (*J'aime beaucoup l'Italie, où je vais dès que je peux*) ou statique (*On va au café où on était la dernière fois ?*)³, et il peut être aussi bien spatial que temporel ou notionnel, pour reprendre les schèmes de Bernard Pottier (1962) :

- où spatial :

Car mon intelligence devait être une, et peut-être même n'en existe-t-il qu'une seule dont tout le monde est colocataire, une intelligence sur laquelle chacun, du fond de son corps particulier, porte ses regards, comme au théâtre où, si chacun a sa place, en revanche, il n'y a qu'une seule scène.

(Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, d'après Frantext)

- où temporel :

Des odeurs aromatiques sortent de la plupart de ces arbres, et leurs parfums ont tant d'influence sur les vêtements mêmes, qu'on sent ici un homme qui a traversé une forêt quelques heures après qu'il en est sorti. Dans la saison où ils donnent leurs fleurs vous les diriez à demi couverts de neige.

(Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, d'après Frantext)

- où notionnel :

³ L'espagnol et le portugais, pour citer deux autres langues romanes, distinguent sémiologiquement où directif et où statique (esp. *adonde*, *dónde*, port. *aonde*, *onde*).

Et je ne tenais pas à ce que, à l'aide d'une intelligence où j'aurais pu le suppléer, il cherchât à comprendre la mienne que je ne me représentais que comme un moyen, indifférent en soi-même, de tâcher d'atteindre des vérités extérieures.

(Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, d'après Frantext)

Où pronom relatif introduisant des relatives adjectives constitue la dernière étape d'un premier mouvement de pensée fermant, puisqu'il pose un antécédent. Où pronom relatif introduisant des relatives substantives lui fait suite, et avec lui commence un mouvement de pensée ouvrant, puisque où signifie alors un lieu indéfini, qui est certes posé, mais qui a une virtualité maximale : *J'irai où tu iras*, c'est-à-dire dans n'importe quel lieu où tu iras. Comme lorsqu'il introduit des relatives adjectives, où peut être directif (*J'irai où tu iras*) ou statique (*Où je mange, je la vois souvent*).

Où pronom relatif introduisant des relatives substantives constitue le seuil inverseur du mouvement fermant qui se conclut avec où introduisant des relatives adjectives. Il renvoie essentiellement à l'espace, mais peut également parfois renvoyer au domaine notionnel, comme dans le second exemple que nous citons:

- où introduisant des relatives substantives et renvoyant à l'espace :

Ils croyaient que le monde finissait où finissait leur île ; et ils n'imaginaient rien d'aimable où ils n'étaient pas.

(Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, d'après Frantext)

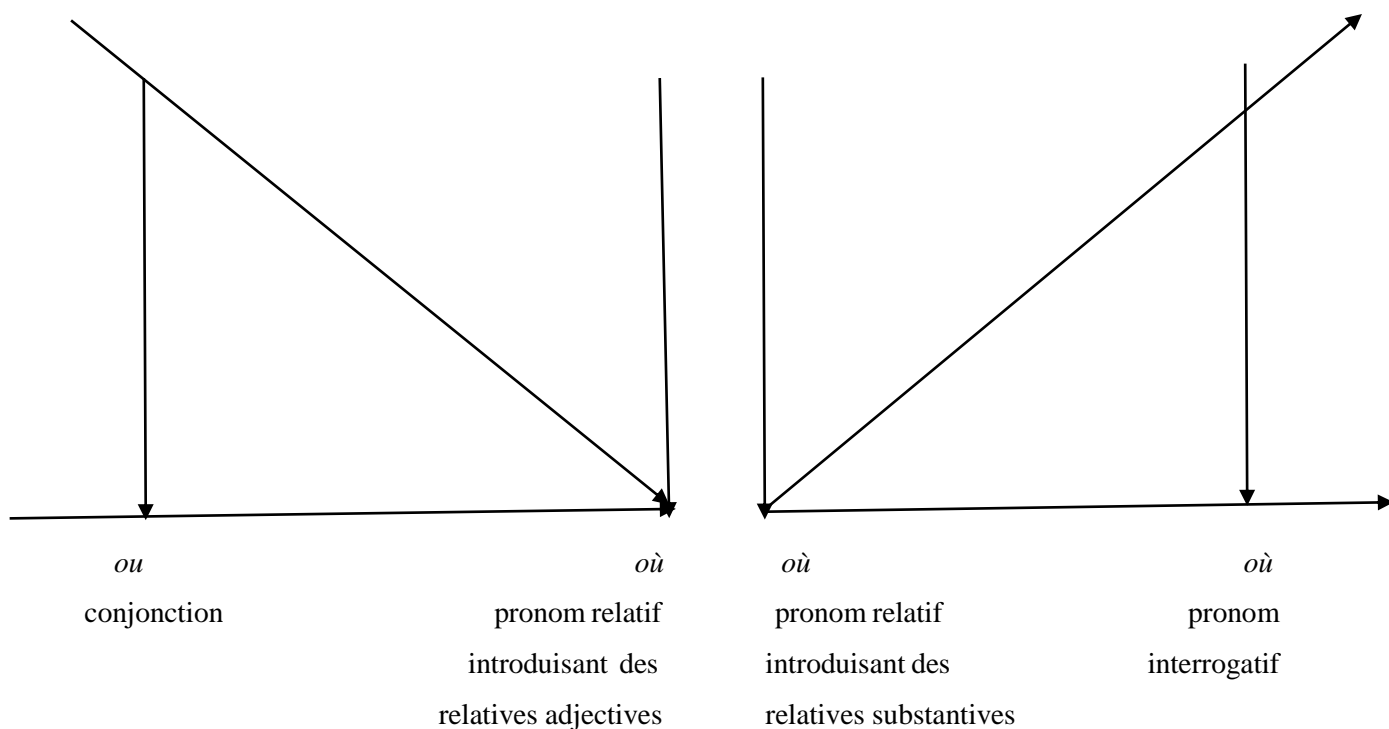
- où introduisant des relatives substantives et renvoyant au domaine notionnel :

Mais où ma grand-mère adorait surtout le naturel de Saint-Loup, c'était dans sa façon d'avouer sans aucun détour la sympathie qu'il avait pour moi [...].

(Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, d'après Frantext)

Où est enfin pronom interrogatif adverbial et ne pose plus un lieu mais le présuppose et le revirtualise dans un mouvement de pensée ouvrant d'interrogation totale : « Mon Dieu ! Et où allez-vous coucher ? Vraiment, je ne vous conseille pas l'hôtel où nous prenons pension, c'est à côté de l'exposition où les fêtes vont commencer, vous auriez un monde fou » (Marcel Proust, *Du côté de Guermantes I*, d'après Frantext). Là encore, où peut être directif (*Où est-ce que tu pars ?*) ou statique (*Où est-ce que tu habites ?*).

On peut pour finir représenter l'idéogénèse de OU de la façon suivante :



3. Conclusion

Le mouvement de pensée de OU est donc un mouvement de pensée qui va de l'indétermination partielle, avec *ou* conjonction, qui signifie l'alternative, à la détermination, avec *où* pronom relatif introduisant des relatives adjectives, qui est défini par son antécédent, et de la détermination indéfinie, avec *où* pronom relatif introduisant des relatives substantives, à l'indétermination totale, avec *où* pronom interrogatif adverbial. On voit que le principe de non-récurrence du tenseur binaire, selon lequel « la tension II n'est jamais la réitération à l'identique, par simple retour en arrière, de la tension I », ainsi que le principe de dissimilitude des isomorphes terminaux, selon lequel « le terme de la tension II ne permet jamais de retrouver exactement le point de départ de la tension I » (Soutet, 2005 : 286), sont ainsi satisfaits.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Auteur (2013).

Auteur (à paraître).

Cervoni, J., (1991) *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*. Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.

Denis, D. & A. Sancier-Chateau, (2011) *Grammaire du français*. Paris, Librairie générale française.

Eluerd, R., (2008) *Grammaire descriptive de la langue française*. Paris, Armand Colin.

Guillaume, G., (1971) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications*, 1 (Valin, R. (éd.), texte établi en collaboration avec

- J.-C. Guillamondéguy, M. Molho, J. Ouellet & C. Veyrat). Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Paris, Klincksieck.
- Guillaume, G., (1973) *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume* (Valin, R. (éd.)). Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Paris, Klincksieck.
- Guillaume, G., (1974) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1949-1950. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française*, 2 (Valin, R. (éd.), texte établi en collaboration avec J. Aunia). Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Paris, Klincksieck.
- Guillaume, G., (1982) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949. Grammaire particulière du français et grammaire générale*, 4, série C (Valin, R. (éd.), texte établi en collaboration avec C. Veyrat). Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G., (1984) *Langage et science du langage*. Paris, Librairie A.-G. Nizet ; Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G., (1988) *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1947-1948. Grammaire particulière du français et grammaire générale*, 3, série C (Valin, R., Hirtle, W. & Joly, A. (éds.), texte établi par C. Tessier en collaboration avec G. Cornillac et J.-P. Béland). Québec, les Presses de l'Université Laval ; Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Le Bidois, G. & R. Le Bidois, (1967) *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*. Paris, Éditions Auguste Picard.
- Moignet, G. (1974), *Études de psycho-systématique française*. Paris, Klincksieck.
- Moignet, G., (1981) *Systématique de la langue française*. Paris, Klincksieck.
- Monneret, P., (2003) *Notions de neurolinguistique théorique*. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.
- Ouattara, A., (2011) "L'énoncé en linguistique pottérienne : théorie et applications" in Ouattara, A. (éd.), *La linguistique de Bernard Pottier*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 193-214.
- Pottier, B., (1985) *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris, Klincksieck.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R., (2009) *Grammaire Méthodique du Français*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Soutet, O., (2005) "Structure bitensive de l'idéogénèse de *que* : soubassements théoriques et implications sémantico-syntaxiques" in *Cahiers de linguistique analogique*. N° 2, pp. 277-296.
- Soutet, O., (2009) *La syntaxe du français*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Tollis, F., (2005) "Le grammème comme signe chez Gustave Guillaume: une biunivocité idéale souvent prise en défaut (sémiologie/systématique linguistiques et analogie)" in *Cahiers de linguistique analogique*. N° 2, pp. 5-40.
- Valin, R., (1955) *Petite introduction à la Psychomécanique du langage*. Québec, Les Presses Universitaires Laval.
- Valin, R., (1971) "Introduction" in Valin, R. (éd.), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française*, 1 (texte établi en collaboration avec R. Lesage). Québec, Les Pesses de l'Université Laval ; Paris, Klincksieck, pp. 9-58.

TEXTES CITÉS

Hergé, (2010) *L'affaire Tournesol*. Bruxelles, Casterman.

CORPUS INFORMATIQUES UTILISÉS

ATILF, *Frantext*. CNRS/Université de Lorraine < www.frantext.fr >.